

## Habitats concernés

- Frênaie oxyphylle à *Fraxinus angustifolia*
- Forêt mixte à Chêne pédonculé, Orme lisse
- Mégaphorbiaie



## Espèces menacées prioritaires



Vison d'Europe



Rosalie des Alpes

## Enjeux

- Adopter une gestion adaptée aux enjeux du site (loutre, vison d'Europe...) tout en prenant en compte l'aspect sécurité
  - bannir l'interventionnisme systématique
  - privilégier les interventions douces et localisées
- Respecter les périodes de reproduction de la faune pour les interventions



Je m'engage à :



Petit rhinolophe

?

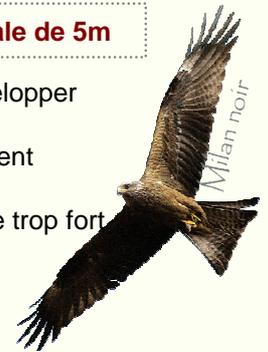
### 1. Maintenir les boisements rivulaires naturels existants sur une largeur minimale de 5m

Pour que le système racinaire des arbres et de la végétation du sous-bois puisse se développer dans toutes les directions et assurer une meilleure stabilité des berges.

Pour que cette végétation filtre l'eau et les éventuels polluants ou nutriments qu'elle contient et arrive plus propre dans le cours d'eau et les nappes.

Pour préserver des zones d'ombrage du cours d'eau (reproduction des poissons, éviter le trop fort réchauffement estival de l'eau qui entraîne le développement d'algues...)

- contrôle sur place du maintien d'une ripisylve de 5m de large



Milan noir



Grand Murin

?

### 2. Proscrire les coupes rases (sur plus de 30m de long) sauf en cas de remplacement de peupleraies existantes par une ripisylve, et tout dessouchage en berge

Ces travaux perturberaient la faune sauvage en faisant disparaître de manière drastique leur gîte et leur source de nourriture.

- Contrôle de l'absence de dessouchage ou de coupe rase sur plus de 30m.



Murin à oreilles échanquées



Minoptère de Schreibers

?

### 3. Maintenir les vieux arbres, arbres sénescents, vieux bois et bois morts sauf s'ils présentent à court terme un risque de chute/création d'embâcle dans le lit mineur

Ils sont l'habitat de reproduction de nombreuses espèces forestières spécifiques des vieux arbres: Rosalie, Chouettes, chauves-souris arboricoles...

- Contrôle sur place de la présence de ce type d'arbres, selon l'état initial



Lucane cerf-volant

### 4. Pas de travaux (élagage, abattage, débroussaillage) du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet

?

La faune et la flore se reproduisent d'avril à fin juillet. En particulier les oiseaux et les chauves-souris forestiers, qui abandonneraient leur progéniture s'ils sont dérangés.

- Contrôle sur place du respect de la période des travaux

loutre d'Europe



Bonaparte apivore

## 5. Utiliser des techniques de génie écologique pour lutter contre l'érosion des berges

Le bouturage, le fascinage présentent l'intérêt de ne perturber ni les sols ni le fonctionnement hydromorphique du cours d'eau, d'utiliser des matériaux renouvelables et végétaux (voir annexe).



Contrôle sur place de l'absence travaux lourds

## 6. Ne pas planter d'espèces végétales invasives

Le Buddleia, la Renouée du Japon, l'Erable négundo sont des espèces invasives qui se développent très vite au détriment des espèces locales, faisant ainsi diminuer la diversité biologique dans les parcelles.

Contrôle sur place de la non plantation de ces espèces

### Espèces menacées prioritaires



Vison d'Europe



Rosalie des Alpes



Barbastelle

## 7. Ne pas utiliser de produits chimiques pour l'entretien de la ripisylve

Les produits chimiques sont toxiques pour les plantes ciblées mais aussi pour la faune et la flore protégée! Les résidus contaminent l'environnement par l'air (évaporation), l'eau (pluie), la rosée...

Contrôle de l'absence d'utilisation de produits chimiques

Si je le souhaite, je suis aussi les recommandations suivantes:

### 1. Conserver une ripisylve de 8m

Plus la ripisylve est large, plus le cortège d'habitats pour les animaux est riche, donc plus il y a de faune diversifiée dans ce milieu. Le rôle de maintien des berges et l'épuration sera aussi renforcé.

### 2. Renforcer la végétation rivulaire dans les secteurs où elle est clairsemée, plantation d'espèces indigènes, locales ou régionales

Planter des espèces locales permet de renforcer le maintien des berges. De plus, une ripisylve saine épaisse, continue, joue un rôle tampon important entre les cultures et le cours d'eau qu'elle protège.

### 3. Conserver ou encourager le développement d'une végétation multi strates et diversifiée

Plus il y a des strates, plus il y a d'habitats pour la faune et la flore.

### 4. Favoriser la taille d'arbres en têtards

Ces arbres constituent des habitats pour grand nombre d'espèces forestières dont certaines sont menacées (Rosalie des Alpes).

### 5. Eviter le débroussaillage systématique pour la végétation des rives

Cela permet de favoriser les espèces efficaces pour la maintien des berges: frênes, saules, aulnes)

### 6. Contribuer à la lutte contre les espèces invasives

Signaler toute nouvelle apparition de ces espèces à l'animateur N2000 permet de mettre en place des moyens de lutte.

### 7. Intervenir en dehors des périodes de forte hydromorphie des sols

Cela permet d'éviter le tassement de sol qui développe le ruissellement de l'eau, très dommageable en période de crue.

### 8. Encourager le débardage à cheval

Ce mode d'exploitation est respectueux du milieu forestier, de la faune et de la flore. Les impacts résiduels sont limités (pas d'ornièrre, pas de blessure de bois, pas de tassement des sols).

Grand rhinolophe



Élan noir



Bihoreau gris



Murin à oreilles échanquées



Bondrée apivore

